

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03415

Numéro SIREN : 812 970 697

Nom ou dénomination : 3 G

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt 14896

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	444 996		444 996	85,06	244 996	64,51
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	98		98	0,02	98	0,03
TOTAL (I)	445 094		445 094	85,08	245 094	64,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 600		10 600	2,03	9 920	2,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	6		6	0,00	6	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					1 155	0,30
. Autres	67 120		67 120	12,83	122 164	32,17
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	324		324	0,06	1 415	0,37
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	78 050		78 050	14,92	134 660	35,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	523 145		523 145	100,00	379 755	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 58 650)	58 650	11,21	1 205	0,32
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	34 850	6,66	69 795	18,38
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	181	0,03	25	0,01
Résultat de l'exercice	-1 245	-0,23	157	0,04
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	92 436	17,67	71 181	18,74
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	360 749	68,96	250 794	66,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			1 820	0,48
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	69 960	13,37	55 960	14,74
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	430 709	82,33	308 574	81,26
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	523 145	100,00	379 755	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	2 700		2 700	100,00	2 500	100,00	200		8,00	
Chiffres d'Affaires Nets	2 700		2 700	100,00	2 500	100,00	200		8,00	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			1 576	58,37			1 576		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			4 276	158,37	2 500	100,00	1 776		71,04	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			1 793	66,41	2 498	99,92	-705		-28,21	
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1 270	47,04			1 270		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			3 062	113,41	2 498	99,92	564		22,58	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 214	44,96	2	0,08	1 212		N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			2 459	91,07	17	0,68	2 442		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			2 459	91,07	17	0,68	2 442		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 459	-91,06	-17	-0,67	-2 442		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 245	-46,10	-15	-0,59	-1 230		N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			364	14,56	-364	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			364	14,56	-364	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			193	7,72	-193	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			193	7,72	-193	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			172	6,88	-172	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 276	158,37	2 864	114,56	1 412	49,30
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 521	204,48	2 708	108,32	2 813	103,88
RÉSULTAT NET	-1 245	-46,10	157	6,28	-1 402	-892,98
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

SAS 3 G

Société par Actions Simplifiée au capital de 58.650€
Siège social : 19, avenue Paul Doumer
78400 Chatou
RCS VERSAILLES 812970697

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2020

**L'AN DEUX MILLE VINGT le 28 septembre à onze heures
Au siège social à Chatou**

Les associés de la société 3 G se sont réunis en Assemblée Générale Mixte suivant convocation adressée par courriel à chacun d'entre eux le 10 septembre.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Olivier GUILLARD préside la réunion en sa qualité de Président.

Monsieur François Gaudard assume les fonctions de Secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 1955 actions sur les 1.955 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les décisions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

Le Président met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé par courrier
- la feuille de présence des associés.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- * Le rapport du président
- * Le rapport spécial du président ;
- * Un exemplaire des statuts de la société ;
- * Le texte du projet des résolutions.

- * Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions légales sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation par le Président des comptes arrêtés au 31.12.2019 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président et de son rapport spécial.

Enfin, il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par un déficit net comptable de 1.245 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président *quitus* de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Assemblée Générale en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **1.245 €** de la manière suivante :

- En diminution du poste « Report à nouveau »

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

QUATREME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par,

LE PRESIDENT
Olivier GUILLARD



SAS 3 G

Société par Actions Simplifiée au capital de 58.650 €
Siège social : 19, avenue Paul Doumer 78400 Chatou
RCS VERSAILLES 812970897

RAPPORT DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Chers Associés

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées dans les formes, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

*

En préambule, le Président rappelle qu'en application de l'article L 232-1 IV du code de commerce modifié par la Loi 2018 – 727 du 10 août 2018, la société est désormais dispensée de l'établissement d'un rapport de gestion.

Aussi, le président procèdera à la présentation des comptes annuels ainsi qu'il suit, proposera l'affectation du résultat et développera les conditions et modalités des opérations proposées portant sur le capital.

*

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31.12.2018

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice s'achève par une perte nette comptable de **1.245€**.

PRESENTATION DES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au compte de résultat au 31.12.2019

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 2.700 €

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 3.062 €

Le résultat s'achève par une perte nette comptable de **1.245 €**

Au 31 décembre 2019 :

- le montant des capitaux propres s'élevait à 92.436 €
- la participation détenue dans Drakkar Bois s'élevait à 444.996 €
- l'état d'endettement de la société s'élevait à 430.709 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE

La société n'a réalisé aucune opération en propre.

Les comptes de la filiale Drakkar Bois pour 2019 ont été déficitaires de 75.577 €.

A la suite d'une augmentation de capital en date du 27 juin 2019, votre société a porté sa participation à 64.7 % du capital. Drakkar Bois présente des comptes 2019 en nette amélioration. La crise du Covid affecte son activité mais devrait être surmontée. Compte tenu de ces perspectives, nous pensons que la valeur comptable de notre participation est cohérente.

RESULTAT - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter la perte comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 1.245 € de la manière suivante :

En diminution du poste « Report à nouveau ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous donnerons lecture du rapport spécial établi par votre président, faisant mention, s'il y a lieu, des conventions qui se sont poursuivies ou qui sont intervenues directement, ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utile.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Guillard'.

Le Président, Olivier Guillard

